BUSSAC Info

BUSSAC SUR CHARENTE

N°115 - Jan.•Fév.•Mars•Avril 2013







ASSISTANCE ADMINISTRATIVE
Tous Travaux de Secrétariat

Nathaly PERON
Pour particuliers, étudiants, PME, artisans, associations...
06 72 10 20 77

ASSISTANTE DE VIE
DEPENDANCE

Catherine TEISSEIRE
Toilette, aide aux repas, ménage, repassage, démarches administratives
06 49 61 98 70 ou 05 46 93 05 79
catherine.teisseire@wanadoo.fr

CAFE - BAR

MONGET Thierry
05 46 93 65 70
Ouvert du mardi au samedi de 8h à 21h
Le dimanche de 9h à 13h
Fermé le lundi

C S P
Chauffage Sanitaire Pelletreau

Sur mesure Chauffage, Solaire, Pompe à chaleur, Climatisation. Tous sanitaires
CSP17100@gmail.com
06 60 32 21 42

COIFFURE MIXTE

Françoise PLANET
148 Route du Val de Charente
05 46 74 26 62
avec ou sans rendez-vous.

ELECTRICITE

Benoît ROCHER
35 chemin des Guilloteaux
06.69.19.54.61
BenoitRocher@voila.fr

ENTREPRISE DE PEINTURE

David MARQUISAUD
11 Chemin de la Grand'Porte
05 46 92 06 65

ELECTRICITE

Stéphane GABRIAULT
38 Chemin de Choisy
05 46 97 84 46 ou 06 70 01 02 72
Fax 05 46 74 23 85
sgabriault@gmail.fr

ELECTRICITE

SARL Michel SARDAIN
25 Chemin des Deaux
05 46 93 26 53

FOREVER LIVING PRODUCTS
La Santé au naturel

Jacky et Lucette PAGE
Distributeurs agréés
06 61 98 86 28 ou 06 04 02 25 15
jacky.page123@orange.fr
infos.page.aloevera@gmail.com

FROMAGERIE FINE MOREAU
Fromages affinés-Spécialités-Crémerie

Sandrine et Régis MOREAU
05 46 74 53 38 - 06 18 65 73 99
moreaureg@orange.fr
Marchés de Saintes les mardi, mercredi, vendredi et samedi
Marché de Cozes le mercredi

FROMAGERIE JACQUES

Marchés de Saintes
Saint Jean et Jonzac
Plateaux sur commande
05 46 74 09 57 ou 06 87 83 64 91

GARAGE - STATION SERVICE

Dominique PEROCHAIN
Réparation mécanique toutes marques
155 Route du Val de Charente
05 46 74 41 12

INFIRMIER LIBERAL

Thierry THIBAUDEAU
34 Chemin des Grands Champs
05 46 93 44 00

INFIRMIERE

Patricia MARKO
1 Allée des Chaumes
05 46 93 98 79

SOMMAIRE

BUSSAC INFO BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 115 Janvier-Février-Mars-Avril 2013

Responsable de la publication : Christophe Dourthe

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :
C. Dourthe - F.Durand - J.Luc Marchais - D. Pubert
C. Chatelier - J.Barbot - M.C Allinand - M. Ferreira

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : Imprimerie Delavaud Etoile

En couverture : Eglise Notre de Dame de Bussac, Saules de la Grand-Porte, Port Berteau

Au dos :Ecole Gustave Courbet, château, rétable et tableau de l'Assomption, bordure de Charente à la Grave, les moutons du Paviot, sentier des trois moulins, fontaine des Guilloteaux, moulin de Rochefollet

- Page 2 Petites annonces - Dates à retenir
- Page 3 Editorial

Informations municipales

- Page 4 Conseil municipal du 26/02/2013
- Page 5 Conseil municipal du 12/04/2013

Informations locales

- Page 6 Etat civil
- Page 7 Informations locales
- Page 11 Informations CDA
- Page 12 Ca s'est passé à Bussac
- Page 15 Vie paroissiale-Bibliothèque
- Page 16 Le point sur les travaux

Pages centrales (17/18/19/20)
Sortie Oléron et Innondations

- Page 23 CCAS
- Page 25 Nouvelles de l'école
- Page 26 Accueil périscolaire

Associations

- Page 28 **Foyer rural** Activités des sections
- Page 34 **Fiesta Loca**

- Page 35 **Revue de presse**

MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE
139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente
Tél 05 46 93 11 11 **Fax** 05 46 93 92 32 **E mail** mairie@bussac-sur-charente.com
Ouverture au public : Le lundi 09h00 à 12h00 et 17h00 à 18h00
Du mardi au vendredi 14h00 à 18h00

DATES A RETENIR …

➢**MAI**

28 : réunion publique sur l'assainissement

➢**JUIN**

1 : randonnée semi nocturne
1 : concert de l'ADMS à l'église à 17 h 30 (gratuit)
2 : brocante
14 : fête de l'école (St Vaize)
15 : spectacle Mov'Dance
28 : concours pétanque
29 : repas dansant moules-frites

➢**JUILLET**

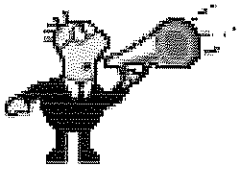
6 : fête de l'été
19 : concours pétanque

➢**AOUT**

9 et 30 : concours pétanque
24 : jeux intervillages (Le Douhet)

➢**SEPTEMBRE**

7 : repas des boulistes
20 : concours pétanque



PETITES ANNONCES

Pour être destinataire des « flash Info » et bénéficier d'échanges mail avec la mairie:
➢*FAITES CONNAITRE VOTRE ADRESSE MAIL EN MAIRIE . (celle-ci ne sera pas divulguée)*
mairie@bussac-su-charente.fr

REUNION PUBLIQUE SUR LE PROJET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNE
(en présence du Syndicat des eaux, de la RESE, de la Société SOCAMA)
LE 28 MAI A 20 H - SALLE MUNICIPALE

Horaires d'été Mairie
Ouverture au public
Du 8 juillet au 23 Août
8h – 12h

COIN INTERNET



ADSL à Bussac
Toutes les informations pour connaître l'état de la couverture internet de notre commune, les zones éligibles à l'ADSL, les opérateurs disponibles :
N° Azur : 0810170017
www.17-numerique.fr

Pour acheter directement à la ferme :
www.paysan.fr – www.bienvenue-a-la-ferme.com
www.chapeaudepaille.fr -
www.producteursdemaregion.com

Matériel high-tech : comparez les prix :
www.kelkoo.fr ou www.acheter-moins-cher.com

Apprendre une langue étrangère gratuitement:

S'amuser en **Anglais : www.evolingo.com**

Se perfectionner en **Allemand : www.allemandfacile.com**

Se familiariser en **Chinois, Hébreu, Russe : www.speakit.tv**

Débuter en **Espagnol : www.espagnolenligne.com**

Améliorer son **Italien : www.oneworlditaliano.com**

QI GONG à Bussac sur Charente

Pratique douce par le mouvement . Vous vous détendez en musique tout en déliant le corps à votre rythme. Les bienfaits pour l'organisme sont immédiats : détente, respiration, souplesse, lâcher prise et mieux-être général.
Claire Toutant - Diplômée Institut Xin'an et Clinique Qi Gong de Shanghai et Diplômée IMTC Toulouse
Association YUTANG **06 16 44 82 60**
Les lundis de 17 h 30 à 19 h: salle des fêtes de Bussac
Début des cours le 23/09.
Site : **wwww.yutang-qi-gong.wifeo.com**

PLACE DES CHAUMES

PIZZA FLAMME (PIZZA AU FEU DE BOIS) : *Le jeudi de 17 à 20 heures*
Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au 06 09 81 78 77

Editorial

Le début de la mise en œuvre du projet d'assainissement collectif de la commune se concrétisera dans les semaines qui viennent.

C'est l'aboutissement d'un travail très important mené par les élus depuis dix ans, notamment par Jean-Luc Marchais.

L'étude initiale du schéma d'assainissement de la commune a été réalisée pendant le mandat précédent. Elle a conclu à la mise en œuvre d'un assainissement de type collectif et en a défini le périmètre. Quelques villages de la commune situés à une distance trop importante de la future station d'épuration ne font pas partie de ce périmètre (Les Deaux, les Ablains, entre autres).

Le choix du lieu d'implantation de la station d'épuration s'est imposé en fonction des contraintes topographiques de la commune (en partie basse de la commune, en zone non inondable et à une distance suffisante des premières habitations).

La volonté première des élus a été d'obtenir l'accord de tous les propriétaires afin d'acquérir les terrains et de mener le projet à terme sans pénaliser les agriculteurs de la commune. L'emprise de la future station a été largement compensée en superficie pour l'agriculteur concerné.

Les négociations avec les responsables du syndicat départemental des eaux ont permis d'obtenir l'inscription budgétaire indispensable à la réalisation de ce projet.

C'est une réelle satisfaction de voir cet important dossier aboutir, car il en va de l'hygiène publique, de la salubrité de la commune et d'un confort supplémentaire offert aux habitants.

Je vous invite donc à venir nombreux à la réunion publique prévue le 28 mai à 20 h à la salle municipale, afin de comprendre les enjeux de ce projet, les procédés qui seront utilisés pour le traitement des eaux usées, et le calendrier des premières tranches de travaux . Il sera aussi question des préconisations proposées pour les constructions prévues avant la mise en œuvre de l'assainissement dans tel ou tel quartier ou village de la commune.

Le visage de Bussac sur Charente va évoluer au fur et à mesure de la réalisation des travaux. Ceux-ci seront longs car le chantier durera plusieurs années et ils seront parfois pénibles pour les riverains.

Chacun devra respecter la signalisation afin de protéger les ouvriers au travail et les déviations de circulation qui seront mises en place chaque fois que nécessaire.

A terme, les acquéreurs pourront acheter des parcelles plus petites car elles n'auront plus à supporter un assainissement individuel et donc moins onéreuses, la voirie sera refaite, et les habitations des anciens villages de la commune seront enfin assainies....

Ceci est un bel exemple du travail accompli par les élus successifs au service de l'intérêt général des habitants de la commune.

Christophe DOURTHE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2013

1- Groupama : indemnisation après sinistre.

Le Maire rappelle au Conseil municipal que, suite au sinistre survenu sur les barrières sises devant le Groupe scolaire, la Compagnie d'assurance adverse a fait parvenir à la Commune un chèque d'indemnisation de 349,59 €. Le Conseil municipal accepte l'encaissement de cette somme.

2- Classe de découverte de l'École Gustave Courbet : demande d'aide financière.

Le Maire donne connaissance au Conseil municipal du courrier reçu du Directeur du Groupe scolaire sollicitant une aide financière de la Commune pour la classe de mer proposée aux enfants du CE2 au CM2 Après examen du budget prévisionnel et constatant l'intérêt pour les enfants, le Conseil municipal décide de participer à hauteur de 35 € par élève. La somme de 1 470 € sera inscrite au C/6574 du B.P 2013 et versée à la Coopérative scolaire.

3- Frais de visite médicale : remboursement des frais.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'un agent de la Commune a subi une visite médicale pour validation de son permis poids lourds. Il s'est acquitté de la somme de 33 €. Le Conseil municipal accepte le remboursement de cette dépense à l'agent concerné.

4- Répartition 2013 du produit des amendes de police perçu en 2012.

Le Maire donne connaissance au Conseil municipal du courrier reçu du Conseil Général qui explique le dispositif mis en place pour la répartition en 2013 du produit des amendes de police perçu en 2012. Il fait savoir que le champs d'application des crédits a été élargi et que les règles de répartition ont été modifiées. Le Conseil municipal constatant que les travaux de réaménagement du parking des commerces peuvent être éligibles sollicite une aide financière au vu du devis qui s'élève à 13 476,56 €.

5- Consultation sur le projet de Schéma Régional Climat Air Énergie Poitou-Charentes (SRCAE).

Le Maire présente au Conseil municipal le courrier du 19 décembre 2012 présentant le Schéma Régional Climat Air Énergie élaboré conjointement par le Préfet de Région et la Présidente de Région. Ce projet définit les orientations et les objectifs régionaux en matière d'efficacité énergétique, d'économie d'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables. Le SRCAE est un document stratégique dont les objectifs devront être déclinés sur le territoire au travers du Plan Climat Énergie Territorial ainsi qu'au travers des documents d'urbanisme (P.L.U, S.C.O.T). Ces dernières devront être compatibles avec les orientations définies dans le cadre de SRCAE. Le Maire fait savoir que la CDA à laquelle elle appartient a donné un avis défavorable et il en expose les raisons. Le Conseil municipal constatant le bien-fondé des raisons évoquées, émet lui aussi un avis défavorable sur le SRCAE.

6- Indemnité d'éviction.

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 16 novembre 2010 relative à l'acquisition de terrains appartenant aux consorts RAVAND pour l'implantation de la station d'épuration. Il précise qu'il convient de verser une indemnité d'éviction à M. RAVAND Bernard de 2 237,52 €, telle que prévue dans la convention signée le 15 juin 2010 entre M. RAVAND et la Commune.

7- Syndicat des Eaux : nouvelle demande d'adhésion.

Le Maire donne lecture de la délibération prise par le Comité du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime au cours de sa réunion du 13 décembre 2012 acceptant l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Loire-Atlantique (CARA) pour la compétence "Eau potable". Le Maire propose d'accepter cette nouvelle adhésion. Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'adhésion de la CARA au Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime pour la compétence "Eau potable" conformément à la délibération du Comité Syndical du 13 octobre 2012.

8- SDEER : Génie Civil France Telecom "Le Pontreau-Les Bacheliers-RD 114".

Le Maire présente au Conseil municipal la convention pour la réalisation de travaux de génie civil pour le programme "Le Pontreau-Les Bacheliers-RD 114". Le coût de l'opération est estimé à 23 158,86 €. Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.

9- Protection sociale complémentaire des agents communaux : mandat au Centre de Gestion

Le Conseil municipal de Bussac sur Charente

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code des assurances, de la mutualité et de la sécurité sociale,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et notamment son article 25 alinéa 6,

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire placé auprès du Centre de gestion.

Vu l'exposé du Maire,

Le Conseil municipal de Bussac sur Charente
Décide :
1°) de participer au financement des cotisations des agents pour le volet prévoyance ;
2°) de retenir la convention de participation ;
3°) de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation volet prévoyance que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime va engager en 2013 conformément à l'article 25 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et à ce titre lui donne mandat et prend acte que les tarifs et garanties lui seront soumis à partir du 1er juillet 2013 afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation souscrite par le Centre de gestion de la Charente-Maritime à compter du 1er janvier 2014.
4°) de fixer le montant unitaire de participation de la collectivité par agent et par mois à compter du 1er janvier 2014, comme suit : entre 8 € et 15 € par agent et par mois.
PREND L'ENGAGEMENT d'inscrire les crédits nécessaires aux budgets des exercices correspondants.

10- Questions diverses.

a) Emploi d'avenir
Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a contacté la Mission Locale et Pôle Emploi, afin d'obtenir la liste des jeunes pouvant postuler à un contrat Emploi d'Avenir. Il propose au Conseil de créer un poste dès que possible. Plusieurs jeunes se sont fait connaître. Le Conseil municipal accepte cette proposition et charge Monsieur le Maire et ses adjoints de les rencontrer pour opérer une sélection.
b) Désignation d'un élu devant siéger à la Commission de Transfert des Charges : Le Maire informe, que depuis la création de la Communauté d'Agglomération, il convient de désigner un élu qui siégera à cette commission. Le Conseil désigne Mme DURAND.
c)Plantation d'un arbre de la laïcité : Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a été contacté par le DDEN suite à la proposition par un collectif pour la plantation d'arbres de la laïcité. Le Conseil est favorable à cette proposition, sachant qu'un travail pédagogique est entrepris auprès des élèves.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2013

1- Vote du Compte Administratif 2012.

Après présentation par Monsieur Bernard COUTEAU, Maire-Adjoint, le Conseil municipal adopte à l'unanimité le Compte Administratif 2012 établi par le Maire.

2- Approbation du Compte de Gestion du Receveur.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion établi par le Receveur.

3- Affectation du Résultat.

Le Conseil Municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14 (tome II, titre 3 chapitre 5). Après avoir approuvé le compte administratif 2012 qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de 145 755,37 €
Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :
- un solde d'exécution global de – 5789,53 €
- un solde de restes à réaliser dépenses de 10 663,20 €
- un solde de restes à réaliser recettes de 0€

Entraînant un besoin de financement de 16 452,73 €
VU les états de restes à réaliser au 31 décembre 2012
CONSIDERANT les besoins recensés pour l'exercice 2013
- décide d'affecter au budget de l'exercice 2013 le résultat comme suit :

-report en section de fonctionnement (ligne 002 en recettes) de 45 755,37 €.
-Affectation au 1068 : 100 000 €

4- Vote du taux des taxes 2013.

Le Conseil municipal décide d'augmenter de 1% le taux de la Taxe d'habitation et du Foncier Bâti. Le taux du Foncier non bâti reste inchangé.

5- Attribution des subventions 2013.

Après examen des différentes demandes, le Conseil municipal décide d'octroyer les subventions suivantes :

Ass. Dle pour la lecture Bibliobus	170 €
Les Restos du Cœur	150 €
Secours Catholique	100 €
APMAC	79 €
ONAC	60 €
ADMS 35 € X 4 élèves	140 €
A.P.E Bussac-St Vaize	425 €
Association Immeubles en Fête	175 €
Coopérative Scolaire (Classe de découverte)	1 470 €
TOTAL :	2 769 €

Cette somme sera prévue au C/6574 du Budget Primitif 2013.

6- Vote du BP 2013.

Monsieur le Maire présente la section de fonctionnement du BP 2013 et par la suite la section d'investissement qui s'équilibrent ainsi :
Dépenses et Recettes de fonctionnement : 692 977,37 €
Dépenses et Recettes d'investissement : 209 835 €

Etat civil



Naissance

Bussac-info est heureux de saluer la venue de :

- Alix FRANCOIS née le 25 février 2013, fille de M. Jean-Philippe FRANCOIS et Mme Elisabeth GUINE, 10 Chemin des Chaumes
- Clément JACQUES né 14 mars 2013, fils de M. Guillaume JACQUES et de Mme Noémie DIDIER, 7 Chemin des Motillons
- Kélian COMBAUD né le 14 mars 2013, fils de M. et Mme Mickaël COMBAUD, 15 Impasse des Ecoles



Mariage

Bussac-info présente ses meilleurs vœux de bonheur à :

- Stéphanie BIROT et Bruno BARITEAU qui se sont unis le 13 avril 2013
- Caroline GUY et Marc POITIÉ qui se sont unis le 27 avril 2013



Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :

- M. Bernard SUIRE décédé le 6 février 2013 à Saintes
- M. Yvon LETURQUE décédé le 22 février 2013 à La Rochelle



Vous pouvez prendre contact auprès de nos services

Mail : bsn-poi.sqa@defense.gouv.fr
Tél : 05.49.00.24.69 - Fax : 05.49.00.22. 81
courrier : Centre du Service National de Poitiers
Quartier Aboville - BP 647
86023 POITIERS CEDEX

Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Après avoir effectué la Journée défense et citoyenneté (JDC, ex JAPD), en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet:

l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Dans le cadre de la modernisation de l'état, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne sur le site www.modernisation.gouv.fr - rubrique « le recensement citoyen en ligne ».

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez consulter le site du rectorat de Poitiers www.ac-poitiers.fr – rubrique « espaces jeunes – parcours **citoyen** ».

Des nouvelles de Joris Daudet.



Après les jeux olympiques de Londres, Joris s'est reposé. En début d'année il s'est installé aux Etats-Unis. Il roulera sur le circuit américain et se confrontera à d'autres pilotes de niveau très élevé.
Afin de conserver son statut de sportif de haut niveau, il est rentré en France pour participer à une manche de la Coupe de France élite à Saint Jean d'Angély. Il a pu mesurer que sa popularité était intacte de ce côté-ci de l'Atlantique. Il récolte une place de 1er le samedi et une place de 3ème le dimanche. Cette course était pour lui une préparation à la première manche de Coupe du Monde supercross BMX qui se déroulait à Manchester la semaine suivante.
Il a terminé 7ème de l'épreuve.
Le 10 mai, il sera en Argentine pour la 2ème manche de Coupe du Monde.

Le calendrier de la Coupe du Monde Supercross BMX 2013 19-20 avril 2013 : Manchester, Grande-Bretagne / 10-11 mai 2013 : Santiago Del Estero, Argentine / 15-16 juin 2013 : Papendal, Pays-Bas / 27-28 sept 2013 : Chula Vista, Californie, Etats-Unis

Fête des voisins 2013

Comme chaque année, la Fête des Voisins est organisée au plan national.
La date retenue cette année est le 31 mai.
La commune a adhéré à l'Association immeuble en fête-fête des voisins, 14ème édition.
A Bussac sur Charente, en 2012, plusieurs lieux-dits (Montvollant, les Grands-Champs, les Motillons, Jarry, les Deaux et les Guilloteaux) ont organisé ce rendez-vous amical des voisins.
Pour animer ce moment convivial, la commune met à disposition différents supports: affiches, cartes d'invitation, gobelets, ballons, nappes, tee-shirts etc..
Pour fédérer ce projet, il suffit qu'une ou deux personnes prennent l'initiative de fixer une date et un lieu de rassemblement.
Vous pouvez contacter la mairie au 05 46 93 11 11 ou Jean Barbot au 06 19 28 64 16.
Nous nous chargerons de vous donner tous les éléments pour préparer et peaufiner votre fête de quartier.

BONNE FETE DES VOISINS A TOUTES ET A TOUS





Notre journal communal a 30 ans !

En mai 2008, nous avions réalisé un numéro spécial de Bussac info à l'occasion du 100ème numéro.
Vous aviez pu parcourir les évènements marquants de l'histoire de notre journal.
Pour le trentième anniversaire du Bussac info, notre bibliothèque prendra désormais le nom de «Guy Chapuis» ; ce sera l'occasion d'organiser une exposition des 115 numéros des Bussac Info, auquel Guy attachait beaucoup d'importance.
Lors du 100ème numéro, Roland Monget avait évoqué dans un article les débuts de ce journal en février 1983. Il était à l'époque réalisé par des adhérents du foyer rural, il était payant et sur abonnement, et ce, jusqu'en décembre 1989. Par la suite, Guy Chapuis et la municipalité en reprenaient les rênes à partir du numéro 35 et en assuraient le financement et la distribution gratuitement à l'ensemble de la population de la commune.
Marie-Christine Pommier, Maire-adjointe de l'époque, était alors chargée d'en superviser la réalisation et en assurait une grande partie du contenu. Nous sommes plusieurs à nous souvenir du temps passé dans les sous-sols de la CDC à photocopier et relier à l'agrapheuse les numéros destinés à tous les Bussacais.
Après avoir donné un peu de couleur au journal (pas trop par mesure d'économie), le contenu s'est étoffé passant à 36 ou 40 pages selon l'actualité. Nous nous sommes organisés pour améliorer sa réalisation.
Dans ce 100ème numéro, nous avions beaucoup parlé de l'histoire du journal, mais n'avions pas évoqué sa réalisation actuelle, ce que nous allons faire ci-dessous, à l'occasion de cet anniversaire.
Pour rappel, Christophe Dourthe est le directeur de publication (il est responsable du contenu publié)
Françoise Durand est rédacteur en chef du Bussac Info et anime une commission « Bussac Info » chargée de la réalisation du journal avec la collaboration de Jean-Luc Marchais, Danièle Pubert, Christelle Chatelier et Jean Barbot.
La parution est de 3 numéros par an, qui sont distribués dans vos boîtes aux lettres fin janvier, fin mai et fin septembre. Voici le rétro planning de préparation qui commence 2 mois avant la distribution.

1ère semaine	→	Le secrétariat envoie un courrier aux associations, école, paroisse, bibli…pour récupérer leurs articles à J+15
3ème semaine	→	Réunion de la commission Bussac Info : point sur les articles reçus, discussion sur ceux à venir, faits marquants, pages centrales..etc..
4ème semaine	→	F Durand élabore le plan et le squelette du journal avec les différentes rubriques
5ème et 6ème semaine	→	Mise en page des articles selon la répartition habituelle suivante :

Christophe Dourthe	Françoise Durand	Jean-Luc Marchais	Danièle Pubert	Christelle Chatelier	Maria Ferreira
-Edito -Infos locales	-Sommaire -Petites annonces -Infos locales -Infos CDA(ex CDC) -CCAS -Paroisse -Bibliothèque -Ca s'est passé à Bussac	-Le point sur les travaux -Revue de presse -Ca s'est passé à Bussac	-Foyer rural -Périscolaire -Page recette -Fiesta Loca -Ca s'est passé à Bussac	-Pages de Pub -Nouvelles de l'école	-Conseils municipaux -Etat civil

Jean Barbot fournit les photos servant à illustrer certains articles
Marie-Claude Allinand nous signale certains éléments d'information à intégrer

7ème semaine → Mise en page définitive par F.Durand pour obtenir un nombre de pages multiple de 4 (obligation d'imprimerie)

→ Relecture et corrections (fautes, oublis, erreurs) par tous les membres de la commission + C Dourthe et MC Allinand

→ Au vu des corrections, JL Marchais et F Durand procèdent aux dernières modifications et réalisent la version définitive du journal.

8ème semaine :

Journal remis sur clé USB à l'imprimerie (J-4) → Impression de 600 exemplaires → Distribution par les employés municipaux

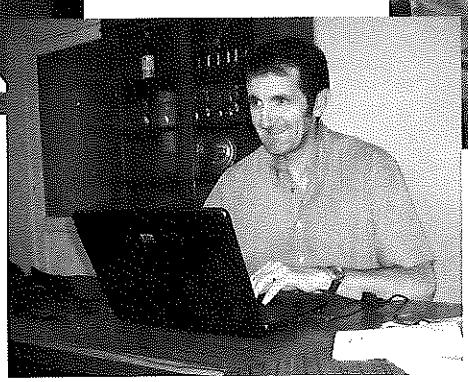
Chacun savoure les 2 mois de répit qui s'annoncent en attendant la préparation du prochain numéro…

Comme vous le constatez, ce journal est intégralement fabriqué (hors impression) par des membres du conseil municipal qui font de leur mieux sans être des professionnels….
Il est à signaler que peu de communes font ce travail pour leurs administrés et que, bien souvent, il n'y a qu'une seule parution annuelle. Bussac est une des seules communes y intégrant le compte rendu intégral de l'ensemble des conseils municipaux, des activités des associations, et de la vie municipale. Nous espérons que cette volonté de transparence et d'information satisfait l'ensemble des administrés.



Séance de préparation du Bussac Info





Christelle Chatelier

Danièle Pubert

Jean-Luc Marchais

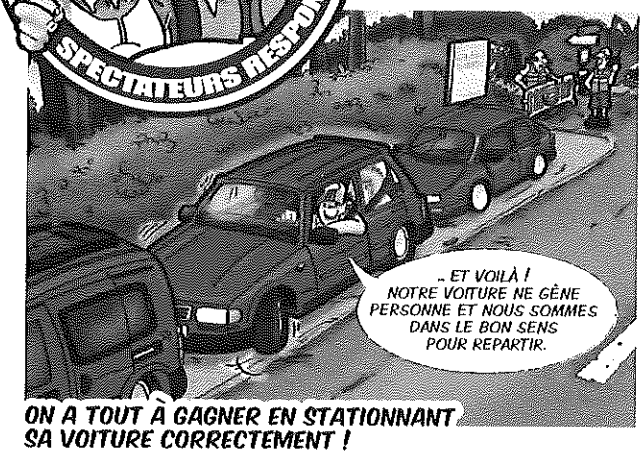
Jean Barbot

Francoise Durand

Consignes de sécurité pour le Rallye de Saintonge du 20 juillet 2013

ROADBOOK & FILS
SPECTATEURS RESPONSABLES

J'AIME LE RALLYE... JE SUIS RESPONSABLE !

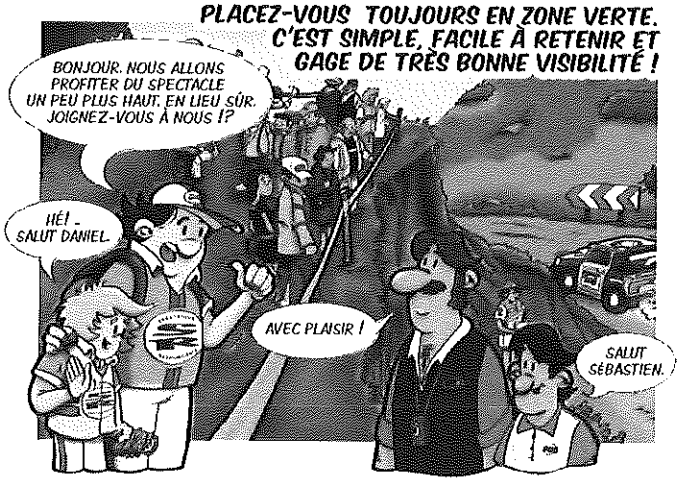


ON A TOUT À GAGNER EN STATIONNANT SA VOITURE CORRECTEMENT !

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE EN SUIVANT LES SIGNALISATIONS ET CONSIGNES OFFICIELLES



PLACEZ-VOUS TOUJOURS EN ZONE VERTE. C'EST SIMPLE, FACILE À RETENIR ET GAGE DE TRÈS BONNE VISIBILITÉ !





C'EST BEAUCOUP PLUS AGRÉABLE DE PROFITER DU SPECTACLE EN TOUTE SÉCURITÉ



UN RALLYE EST UNE ORGANISATION COMPLEXE OÙ CHACUN, DU PILOTE AU SPECTATEUR, A SA PART DE RESPONSABILITÉ.



NOUS AVONS UNE PASSION COMMUNE; PARTAGEONS-LA !



SAINTONGE

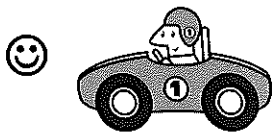
20 juillet 2013

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**

Conception : acc.fr - 06 98 10 70 40 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Infos de la CDA (Communauté d' Agglomération)

Des ateliers de sécurité routière encore mieux adaptés aux seniors





Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention, de la Délinquance de l'Agglomération de Saintes, en partenariat avec les Autoroutes du Sud de la France, l'Association Saintaise de Prévention et de Sécurité Routière et le psychologue Anthony Della Muta poursuit l'organisation d'ateliers de sécurité routière pour les seniors.

Ces ateliers permettent d'actualiser les connaissances sur le code de la route et d'échanger sur les pratiques automobiles. Ils visent à répondre aux questions des plus de 60 ans : quelles sont les nouveautés du code de la route ? Quelle est la signification de certains panneaux ? Comment aborder un giratoire ? Quel est l'impact du vieillissement ou des médicaments sur la conduite ?

L'inscription à ces ateliers, limités à 18 places chacun, est gratuite. 12 des personnes inscrites à ces ateliers peuvent ensuite participer à une séance de conduite sur un véhicule à double commande en présence d'un moniteur d'auto-école.

Plusieurs ateliers sont organisés dans l'année. Pour s'inscrire aux stages seniors, les personnes intéressées sont invitées à contacter la Communauté d'Agglomération de Saintes au 05.46.93.41.50, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ou par mail sur info@agglo-saintes.fr

NOUVEAU A BUSSAC
A partir du 1er juillet 2013

Le service de transport à la demande évolue au départ de Bussac sur Charente à partir du 1er juillet 2013.
Des trajets supplémentaires, des départs plus fréquents, des points d'arrivée plus nombreux à Saintes.

Renseignements sur www.buss-saintes.com ou au 0 800 17 10 17

ALLO BUSS : MODE D'EMPLOI

Je consulte les horaires de ma ligne suivant les jours de la semaine indiqués

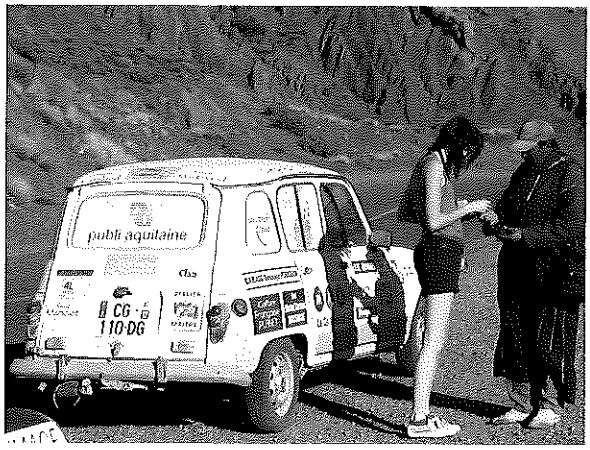
Je repère l'horaire et le nom de l'arrêt qui m'intéresse

J'appelle le 0 800 17 10 17 (gratuit à partir d'un poste fixe) au plus tard, la veille de mon trajet, avant 17h, pour réserver ma place

J'attends mon minibus Allo Buss à l'arrêt et à l'horaire prévus

Ça s'est passé à Bussac...

Fin de la 16ème édition du 4L Trophy

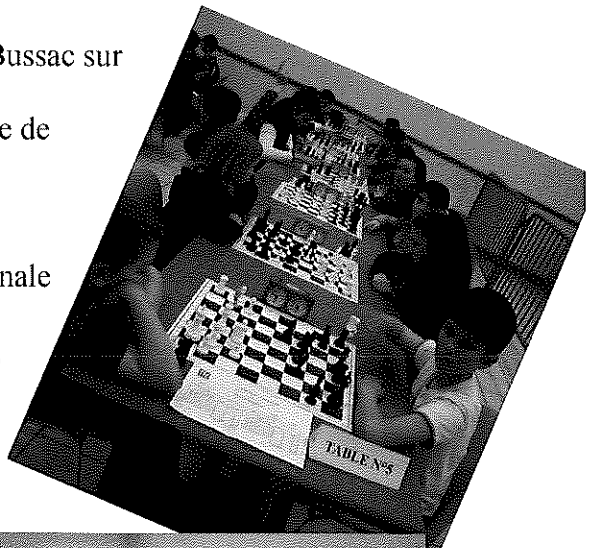


Dans le dernier Bussac Info, nous vous faisions part de la participation d'une Bussacaise à ce raid humanitaire. La voici revenue des étoiles plein les yeux. Elle nous relate brièvement son aventure.

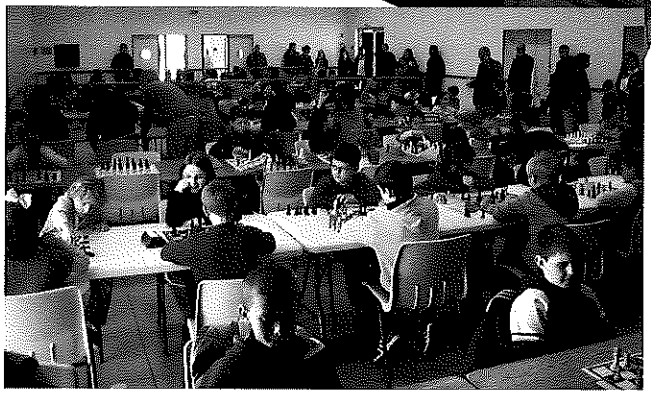
« Au terme de 6000 kms en 4L, de quinze jours de route, nous revoilà la tête pleine de souvenirs !
Pas de problème mécanique pendant le raid , seulement des petits pépins qui deviennent banals au fur et à mesure du séjour : serrure qui ne ferme plus, porte qui tient avec un tendeur, plaque de protection dévissée...
Le passage de la frontière espagnole au retour s'est par contre fait en camion de remorquage jusqu'à Hendaye où nous avons laissé la 4L le temps de changer la courroie abîmée !
Des paysages magnifiques, une super ambiance , de l'entraide, du thé partagé avec les berbères, notre road book, des douches à l'eau froide, du sable du sable et encore du sable voilà en quelques mots comment décrire cette expérience qui ne se raconte pas mais qui se vit ! »

Esther Paillette

Championnat régional d'échecs de la ligue Poitou-Charentes



Une ambiance inhabituelle régnait dans la salle municipale de Bussac sur Charente en ce mercredi après midi ensoleillé du 27 mars.
Pas de musique mais un silence studieux dans cette salle remplie de collégiens (une vingtaine) et d'écoliers (une quarantaine).
Ces jeunes gens avaient rendez-vous pour la finale régionale d'échecs.
Les meilleures équipes ont décroché une qualification pour la finale nationale.
Cette activité permet de développer la concentration, la logique, le respect des règles, autant de qualités très utiles dans d'autres domaines de la vie, et en particulier pour les apprentissages scolaires.
Dans la catégorie des écoliers, c'est l'école Jules Ferry de Surgères qui a remporté le tournoi.
Dans la catégorie collégiens, c'est le collège de Barbezieux.
Nous leur souhaitons bonne chance pour la finale nationale.



Signature d'un contrat d'avenir

La Municipalité de Bussac sur Charente a décidé de faire bénéficier un jeune Bussacais d'un contrat d'avenir.
Ces contrats s'adressent à des jeunes de 16 à 25 ans, pas ou peu qualifiés et sans expérience professionnelle.
Plusieurs candidatures avaient été proposées par la Mission locale de Saintes.
Un jury de recrutement a été organisé pour recevoir les différents candidats.
Gaylord Gerbaud, jeune Bussacais de 19 ans, titulaire d'un CAP de carrosserie a été recruté.
Il occupe un emploi d'avenir aux côtés des agents d'entretien de la commune, depuis le 2 avril.
Il travaille sous la responsabilité de Christian Mousset chargé de le former à ce poste.
Ses activités seront variées, allant des espaces verts à la voirie, en passant par l'entretien des bâtiments.
Les premières impressions de Gaylord sont bonnes.
Une petite cérémonie avait été organisée à la mairie pour la signature du contrat, en présence de Madame la Sous-Préfète et des techniciens de la Mission locale.
Les élus souhaitent que ce premier contrat signé par Gaylord lui serve de tremplin pour se lancer dans la vie active. C'est l'esprit de cette mesure.



Cérémonie du 8 mai



Les participants bussacais à cette cérémonie s'étaient rassemblés devant la mairie ; le cortège s'est ensuite rendu au cimetière, pour rendre hommage aux morts, veuves, orphelins et victimes de la guerre 39 - 45. Ce fut l'occasion aussi de rendre hommage aux victimes de toutes les autres guerres, tombées pour la France, et dernièrement au Mali.
Le Capitaine Poletto nous a honorés de sa présence et a déposé la gerbe avec le Maire, et Jean Daniaud a procédé à « l'appel des morts ».
La Marseillaise a retenti au son des instruments des musiciens de l'ADMS et Monsieur Le Maire a lu le discours de Kader Arif, Ministre délégué aux anciens combattants

Pour finir, les musiciens ont entonné « Le chant des Partisans », afin de célébrer le courage des Résistants des différents conflits.

Ça s'est passé à Bussac...

Cérémonie des vœux et remise de médaille



Le mardi 29 janvier, la salle municipale a accueilli une cérémonie des vœux particulière à plus d'un titre.
Le Maire et son Conseil municipal avaient convié les représentants du Foyer rural et de la bibliothèque, les enseignants de l'école, le personnel communal et de la CDA ainsi que les nouveaux habitants de la commune arrivés en 2012.
Dans son discours, le Maire a fait le point sur les projets qui verront le jour en 2013, et en particulier le début des travaux de l'assainissement collectif.
Jean Rouger, Maire de Saintes, et Président de la nouvelle Communauté d'agglomération de Saintes a eu la gentillesse de participer à ce moment de convivialité.



Cette année les anciens conseillers municipaux élus depuis 1977 avaient été invités.
En effet, cette cérémonie des vœux 2013 avait été choisie pour rendre hommage aux 35 ans des bons et loyaux services de Marie-Claude Allinand, secrétaire de mairie de Bussac depuis 1977.
Le Maire lui a remis une médaille d'or, dite médaille d'honneur régionale, départementale et communale.



Il a fait le bilan d'une carrière bien remplie au service des administrés de la commune et des élus.
Nous la remercions pour la qualité de son travail et lui souhaitons pour les années qui viennent autant de satisfaction possible dans l'accomplissement des missions qui lui sont confiées et bien sûr dans sa vie personnelle.
Au milieu de sa famille, de ses amis et des habitants qu'elle côtoie au quotidien, Marie Claude a pu savourer cet hommage avec une réelle émotion.



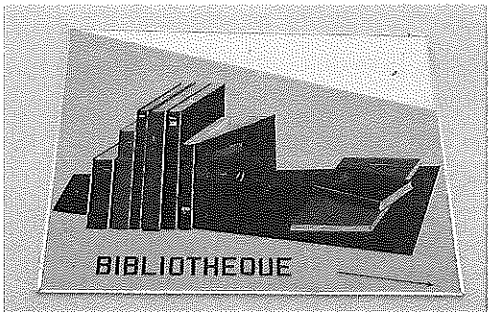
Vie paroissiale



Nous venons de fêter Pâques. Cette grande fête est précédée du dimanche des Rameaux. Beaucoup de monde ce jour-là, à l'église de Bussac d'où chacun est reparti avec son brin de buis béni.
Nous sommes donc dans le temps pascal jusqu'à là Pentecôte. C'est pourquoi, à chaque messe, le cierge pascal est allumé.
Déjà, nous commençons à préparer la célébration de l'Assomption, le 15 Août. L'église de Bussac est dédiée à Notre-Dame de l'Assomption, ce jour est la fête paroissiale. La célébration sera à 18 heures, suivie d'un pique nique pour terminer la soirée ensemble.

PRESBYTERE SAINT PALLAIS
13 , rue saint Pallais - 17100 SAINTES- Tel : 05 46 92 07 21

Des Nouvelles de la Bibliothèque...



Il s'agit d' une bibliothèque municipale

Téléphone : 05 46 97 18 14
Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)
Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 h
Horaires d'ouverture à l'école : tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h à 16h30
Inscriptions : Gratuité à tous les étudiants (quelque soit l'âge) et 5 euros pour les autres personnes

Hommage à Guy Chapuis :

Le 1er juin à onze heures, un hommage sera rendu à Guy Chapuis, Maire de notre commune de 1977 à 2001, à l'occasion du 1er anniversaire de sa disparition. La municipalité donnera son nom à la bibliothèque qui deviendra ainsi « la bibliothèque Guy Chapuis ». A cette occasion une plaque sera dévoilée en présence des élus, des bénévoles de la bibliothèque, des représentants des associations et de l'école ainsi que de la famille de Guy.

Bussac Info a 30 ans :

Nous profiterons de cette occasion pour célébrer les 30 ans de notre journal municipal « Bussac Info », initié par le foyer rural et repris par la Municipalité, à l'initiative de Guy Chapuis, avec une exposition des 115 exemplaires édités de février 1983 à mai 2013. Cette exposition restera quelques temps à la bibliothèque.

Le point sur les travaux ...

Voirie



Malgré des conditions météo peu favorables, l'épandage d'enrobé à froid sur les voies communales a débuté. Il semble en effet urgent de reboucher les nids de poules pour des raisons de sécurité et de longévité des revêtements. Une première livraison de 27 tonnes d'enrobé a permis de faire le nécessaire dans les secteurs les plus critiques. Une seconde livraison viendra compléter le programme 2013.
A la fin de l'été, un gravillonage sera réalisé pour rendre étanche ces réparations.

En raison de son état, le chemin du Bois Perrin, sera gravillonné dans sa totalité.

Parking des Chaumes

Les travaux de réfection du parking des Chaumes sont terminés.
Ils se sont déroulés dans d'excellentes conditions et n'ont pas trop perturbé l'activité des commerces.
Pour la première fois la Municipalité avait choisi de confier la maîtrise d'œuvre au Syndicat des chemins, de la consultation des entreprises au suivi et à la réception des travaux.





Le technicien chargé de ce dossier a fait preuve d'un grand professionnalisme.
Les délais et les prix prévus ont été totalement respectés.
La mise en place d'un sens de circulation sur ce parking est à l'étude ainsi qu'une sécurisation de la sortie sur la RD 114.
L'observation du comportement des automobilistes permettra d'adapter les dispositifs à l'étude.

Sécurisation de la RD 114

La mise en place d'une zone à 70 km/h avait été demandée en sortie d'agglomération en direction de Saint Vaize.
Les services du Conseil général ont validé ce projet et installé la signalisation.
Certains riverains ont pu s'étonner de voir que le panneau de fin de limitation avait été installé avant les dernières maisons. L'accélération des véhicules se faisant alors devant celles-ci.
La Municipalité essaie de faire évoluer la situation. Cependant, les services du Département sont confrontés au problème d'une limitation trop longue qui risquerait d'être moins respectée.

La classe de mer

Les soixante élèves des classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 de l'école se sont rendus, le mois dernier, quatre jours en classe de mer sur l'île d'Oléron. Accompagnés de leurs enseignants, ils ont pu observer les dunes et la côte oléronnaise. Ils ont également pratiqué la pêche à pied, sur l'estran rocheux , découvert des magnifiques paysages naturels et historiques. Les animateurs Laure et Hervé ont livrés aux enfants les secrets de l'économie locale: le fonctionnement du port de pêche et l'ostréiculture

Ce séjour leur a enfin permis, au cours d'une traversée en mer , de découvrir l'île d'Aix et son histoire. Lors de cette traversée, les enfants ont pu admirer le célèbre *« Fort Boyard»* de très très près.

Même si le beau temps n'a pas toujours été de la partie, rien n'a gâché notre bonne humeur et notre enthousiasme.



L'installation dans les chambres. Chacun fait son lit !!!



Étude de la composition du sable au microscope



Franchir une dune c'est amusant



La pêche à pied



Quel souvenir de passer si près de Fort Boyard!!!



Patience et observation sont nécessaires pour la pêche à pied



Dégustation de produits locaux



La bonne humeur en toutes circonstances



Le métier d'ostréiculteur



Apprentissage d'une danse locale



Hervé nous fait découvrir des chants de marin



La classe de CE2-CM1



La classe de CM1-CM2



Merci à Mr le Maire et aux conseillers municipaux d'avoir soutenu notre projet !!!!!!!!!!!

Tous les enfants et les accompagnateurs

Il est rare de voir la Charente sortir de son lit au printemps.
L'épisode pluvieux qui s'est prolongé a vu notre fleuve prendre ses aises…









Assainissement collectif

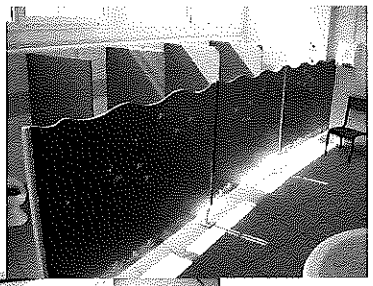
Une réunion publique sera organisée pour la présentation du projet d'assainissement collectif sur notre commune **le mardi 28 mai à 20 heures à la salle municipale.**

Les représentants du Syndicat des eaux, de l'entreprise SOCAMA et de la RESE chargés de ce dossier seront présents.

La Municipalité a tenu à ce que les habitants soient informés de manière précise sur ce projet indispensable avant le début des travaux prévus pour le second semestre.

Nous vous invitons à participer à cette réunion qui vous permettra d'appréhender la complexité des travaux prévus en raison de la topographie de la commune et de la répartition de l'habitat.

Il est également possible pour les habitants qui le souhaitent ou qui ont des projets de travaux de s'informer en mairie.



Travaux à l'école

Des travaux d'aménagement ont été réalisés pendant les dernières vacances de Pâques.

A la demande des enseignants, des pare vue ont été installés dans les toilettes des maternelles pour respecter l'intimité des élèves.



Les employés communaux ont fait preuve d'ingéniosité et de talent pour réaliser cet équipement au meilleur coût.

Ils ont également réalisé la finition de l'accès à la porte de secours de la salle municipale.

Lotissement de la Croix

2 terrains ont été vendus. Les travaux de construction ont débuté.

La SEMIS va réaliser un programme de 11 logements dans le lotissement (6 T3 et 5 T4) dans le cadre de l'opération ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine).

Si tout se passe comme prévu, les travaux pourraient commencer à la fin de l'année 2013, pour une livraison début 2015.

URBANISME : Consommation d'espace sur la commune de Bussac

D'après l'Institut français de l'environnement, chaque année, ce sont 600 km² de terrains qui sont artificialisés, soit un département français urbanisé tous les dix ans. Sachant que cette urbanisation est quatre fois plus rapide que la croissance démographique dans notre pays, les conséquences sont considérables : diminution des espaces naturels et agricoles, émissions croissantes de gaz à effet de serre, coût croissant des infrastructures, déperdition énergétique…



En réponse à ce phénomène, le cadre règlementaire a évolué, et l'ensemble des collectivités est amené à réduire la consommation d'espace.

En parallèle, l'évolution sociétale fait que les acquéreurs de terrains en vue de construire recherchent prioritairement des terrains plus petits, à un prix raisonnable et à proximité des services.

A l'échelle nationale, l'ensemble des collectivités est donc amené à réfléchir avec les aménageurs à un nouveau mode d'habiter.

(suite de l'article page suivante…)

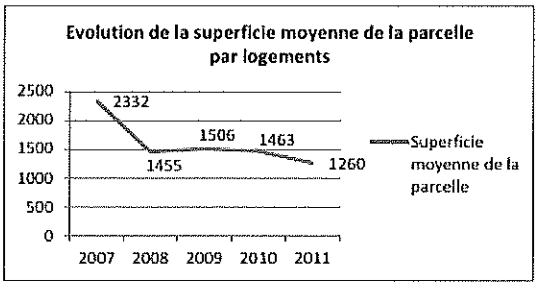
URBANISME : consommation d'espace sur la commune de Bussac sur Charente

Les objectifs ambitieux sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Saintes

Dans ce cadre, la Communauté d'agglomération a défini des objectifs forts au travers de son Programme Local de l'Habitat (créé sur l'ex territoire de la Communauté de Communes du Pays santon) en fixant sur la période de 2011 à 2016 la création de 1800 logements privilégiant la mixité sociale et la mixité de la taille des parcelles sans dépasser une moyenne de 400 m² sur la ville centre, 500 m² sur les espaces d'agglomération (St Georges des Coteaux, Fontcouverte, les Gonds) et 700 à 800 m² sur les autres communes.

La consommation d'espace sur la commune de Bussac sur Charente :

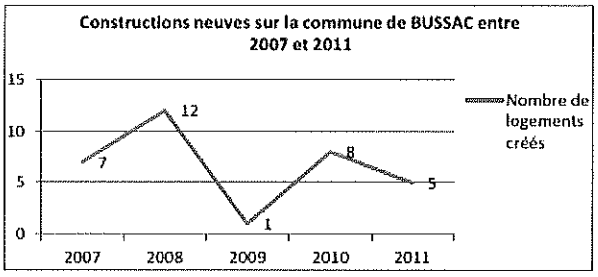
L'observatoire de la construction créé par la Communauté d'agglomération montre que la consommation d'espace pour la construction d'un logement sur notre commune a été en moyenne de 1260 m² dans la période 2007 à 2011.



Une diminution de la taille des parcelles est apparente depuis l'année 2007, pour autant il est impératif d'accélérer dès aujourd'hui cette tendance pour atteindre l'objectif de 800 m²/ logement.

De nouvelles formes urbaines doivent être pensées sur notre commune, comme sur toutes les autres, pour que chacun puisse se loger en évitant une surconsommation d'espace. C'est un travail à réaliser en concertation avec les propriétaires de terrain, les aménageurs/lotisseurs, et l'ensemble des Bussacais qui accueilleront leurs nouveaux voisins.

L'accueil des nouveaux logements :



La période 2007-2011 a permis la construction de 33 logements sur la commune, l'objectif est d'en construire 48 pour la période 2011-2017 selon le PLH. Cette 1ère année de prise en compte du PLH n'a permis, avec 5 logements, de satisfaire que 10,41% des objectifs visés sur l'ensemble des 6 années suivantes.

La marche vers les objectifs :

La commune souhaite aujourd'hui réviser son document d'urbanisme afin de s'inscrire dans cette dynamique, cette procédure est toutefois relativement longue (2 à 3 ans).
Aussi, dès maintenant, les élus accompagnés des services de la Communauté d'agglomération sont à votre écoute pour étudier tout projet d'aménagement permettant d'apporter une réponse partielle aux besoins en logements sur notre commune.
Chacun de nous peut participer à cet effort et contribuer ainsi à la préservation de l'environnement de nos enfants

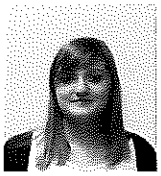
C C A S ...

Rappel des permanences de l'assistante sociale dans notre secteur :
Mairie de Bussac : 2 ème mardi du mois le matin
Mairie de Fontcouverte : 2ème mardi du mois l'après-midi
Mairie de St Vaize : 4ème mardi du mois le matin
Délégation territoriale (annexe du Conseil général) : 3ème mardi du mois le matin

Nous vous informons que la liste des assistantes maternelles
est consultable en mairie

L'aide aux devoirs

Ce service va bientôt se terminer et a aidé de jeunes Bussacais qui en ont profité toute l'année.
Nous remercions Marie, Océane, et Vincent qui en ont assuré l'encadrement avec sérieux.


Horizon Vacances Jeunesse

Le Conseil Général propose aux jeunes Charentais-Maritime âgés de 6 à 16 ans la découverte de nouveaux environnements et des activités variées durant les vacances d'été.
Pour les familles ayant peu de moyens financiers, des « Bons Vacances » peuvent être attribués sous conditions de ressources. Un catalogue est à votre disposition en mairie pour connaître les conditions et les destinations. Le CCAS peut aider, en complément, les familles à faibles revenus.

Voyages scolaires et séjours de vacances pour vos enfants

Nous vous rappelons qu'ils peuvent être en partie financés par le CCAS sous condition de ressources.
Adressez votre demande en mairie avec les documents justificatifs concernant le voyage, ainsi que votre avis d' imposition et/ou vos ressources.

Attention, l'été approche

La déshydratation peut avoir de graves conséquences. Les enfants en bas âge et les personnes âgées sont les premiers exposés et doivent bénéficier du soutien et de l'attention de leur environnement. Nous comptons sur chaque Bussacais pour exercer une solidarité de proximité.

Noces de diamant route du Val de Charente...



Il y a déjà 10 ans, nous étions venus fêter les noces d'or d'Odette et Henri Teisseire. Nous les avons retrouvés avec bonheur, 10 ans plus tard, et même si Madame s'apprêtait à célébrer ses 4 fois 20 printemps, rattrapant ainsi son mari dans cette 8ème dizaine de la vie, nous avons pu constater qu'ils n'avaient pas changé !
Nous leur en avons fait la remarque et Odette nous a donné la clé de la forme qu'ils ont su conserver, avec cette devise :
« Ce qu'on ne fait pas aujourd'hui, on le fera demain ! »
Depuis notre dernière venue, la famille s'est encore agrandie et les arrières petits enfants sont passés de 12 à 25 ! Ils ont également la chance d'avoir leurs 7 enfants toujours près d'eux (5 sont restés à Bussac et les 2 autres sont à St Sever et St Porchaire)
Une tablée sous la véranda était prévue avec enfants et quelques petits enfants pour fêter ces 60 années de mariage et les 80 ans d'Odette. Que de temps parcouru ensemble depuis ce bal masqué de Taillebourg en 1949 où ils s'étaient rencontrés...Odette avait attendu Henri qui était parti faire son service militaire en Algérie, ils s'étaient mariés à son retour en 1953.....et les voilà aujourd'hui toujours ensemble avec bonheur, Henri soignant son jardin et Odette ses fleurs,
Nous leur souhaitons de continuer ainsi, cela leur a plutôt bien réussi et comme « jamais 2 sans 3 » nous espérons leur rendre une 3ème visite dans 10 ans !

Cambriolages : restez vigilants !

Dans la région, les modes opératoires des cambrioleurs ont été identifiés. La plupart d'entre eux ne s'intéressent qu'au numéraire et aux bijoux. Explications.

Depuis plusieurs mois, les services de gendarmerie et de police ont mesuré une augmentation du nombre de cambriolages dans la région. Quelques bons réflexes peuvent permettre de ne pas tenter les voleurs et de protéger votre habitation. De nombreux cambriolages sont en effet commis pendant la journée, alors que vous êtes au travail, parti(e) faire des courses ou en congés.

Sur la Charente-Maritime, la plupart des cambriolages sont effectués selon le même mode opératoire. Les voleurs agissent de préférence l'après-midi et ne restent que dix minutes maximum dans la maison en se dirigeant dés le départ vers la chambre ou la salle de bain pour y chercher de l'argent liquide ou des bijoux, en particulier en or. Il est donc recommandé de bien fermer ces accès et de ne pas laisser de grosses sommes d'argent chez soi. A défaut, choisissez des lieux inhabituels pour cacher vos biens. Car les habitudes ont la vie dure et nous sommes encore nombreux à cacher bijoux et argent sous les matelas, dans les commodes ou les armoires de la salle de bain... Enfin, il est fréquent que certains cambrioleurs procèdent à un repérage des maisons avant de passer à l'acte et toute visite suspecte en votre présence, même de la part de mineurs, doit être signalée aux forces de l'ordre.

Nouvelles de l'école…



Nous invitons les parents ayant des enfants qui rentreront à l'école en septembre 2013 à se faire connaître en mairie, notamment ceux nés entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010 ou ceux nouvellement arrivés sur la commune.
Ces informations permettent de prévoir les effectifs pour la rentrée prochaine.

Compte rendu du conseil d'école du 2ème Trimestre : Mardi 26 mars 2013
RPI des écoles de Bussac sur Charente et de Saint-Vaize

Ordre du jour :

- Les rythmes scolaires
- Prévision d'effectif pour la rentrée 2013
- Le projet d'école
- Les projets de classe
- Budget
- Sécurité et hygiène

Zoom sur : Les rythmes scolaires :

Mr Charrier procède à un rappel de ce que prévoit le décret sur **les rythmes scolaires.**

Le décret :

-Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 et circulaire 2013-17 du 2 février 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires
- Le décret institue une nouvelle organisation de la semaine scolaire au service de l'intérêt premier de l'enfant.
- Dans son article 2, le décret précise que le conseil d'école « établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ».

Les finalités : Mieux répartir les heures de cours sur la semaine en :
- allégeant la journée de classe
- programmant les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.
- garantissant une pause méridienne conséquente
- conservant le même volume de temps scolaire annuel

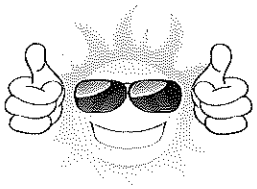
Ce qui ne change pas :

-36 semaines de cours par an,
-24 heures hebdomadaires pour tous les élèves,
-27 heures hebdomadaires pour les enseignants, soit 108 heures annuelles hors présence des élèves.

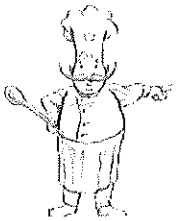
Ce qui évolue :

-Neuf demi-journées dont le mercredi,
- journée : maximum 5h30,
- Demi-journée : maximum 3h30,
- Pause méridienne : minimum 1h30,
- Activités pédagogiques complémentaires en groupes restreints : 36 h annualisées

A l'accueil périscolaire on raconte…

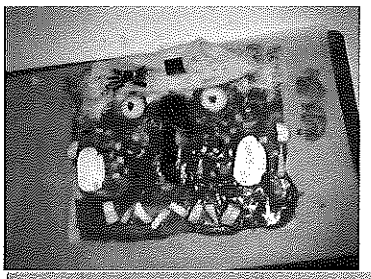


…Les « ATP »



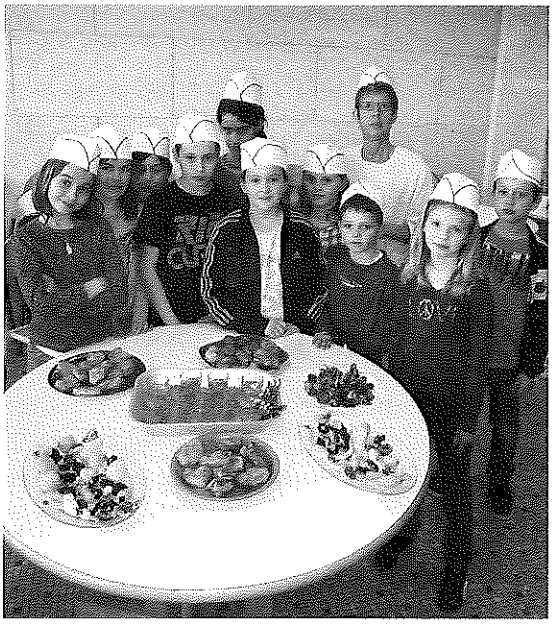
Chef, à table !!!!!

L'atelier cuisine a rencontré un franc succès !!!! Les enfants ont pris un réel plaisir à venir, chaque lundi soir, cuisiner auprès de Liliane, leur cantinière.
Elle s'est attelée chaque semaine à leur faire découvrir des recettes faciles et rapides à réaliser.
Pendant ce trimestre chaque enfant, inscrit à l'atelier cuisine, a eu l'occasion de réaliser un tablier qu'il a pu ramener chez lui avec le livre des recettes qu'il avait réalisées au cours du trimestre.
Le dernier lundi, les enfants nous ont offert un atelier dégustation. Ce fût un réel plaisir pour les familles et pour nous mêmes !









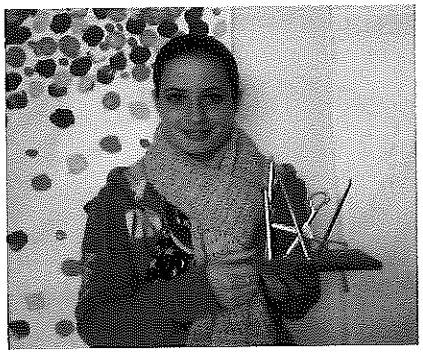
L'atelier cartonnage, quant à lui n'a rencontré qu'un timide succès ; peu d'enfants inscrits, mais l'animatrice Caroline, leur a permis de réaliser un cadre de miroir, que chacun a personnalisé à sa manière. Le cartonnage était une activité de patience.
Les enfants étaient ravis et le résultat magnifique !



Pour le dernier trimestre grande nouveauté, en plus des ateliers périscolaires pour les grands, nous avons souhaité qu'un atelier soit mis en place pour les plus petits ; depuis le 2 mai un atelier éveil musical et corporel est proposé par Laure, chaque jeudi (17H15/18H15) aux enfants de grande section.

Les grands, eux, ont la joie de faire de la danse africaine le lundi soir avec Innocent et du roller le mardi soir avec Dominique.

….Notre Stagiaire



Pendant plusieurs semaines nous avons accueilli Marine, une stagiaire Bussacaise, qui nous a offert au quotidien sa bonne humeur.
Bien que très timide, Marine a su se faire une place au sein de l'équipe d'animation de l'accueil périscolaire et était très appréciée des enfants.
Il a été très agréable, pour nous, de former une jeune fille comme Marine, motivée et impliquée.
Nous avons donc décidé de la mettre à l'honneur et de lui remettre le trophée de « la stagiaire en or » !
Nous lui souhaitons bon courage pour la suite.

…Activités et animations

Durant toute l'année scolaire nous proposons régulièrement aux enfants des activités manuelles et créatives.

Pour mardi gras, nous avons organisé, après l'école, une petite fête où les enfants ont pu venir déguisés pour danser, se faire maquiller et savourer des bonnes crêpes !
Nous remercions les parents qui nous ont aidés pour le maquillage et le service du goûter.







Une soirée festive qui a ravi les grands et les petits !!!



Pour Pâques les enfants ont fabriqué des petits paniers dans lequels nous avons déposé des œufs en chocolat pour le plus grand plaisir de nos gourmands !

…La rentrée en perspective

Sachez qu'avec la réforme des rythmes scolaires, nous commençons dès maintenant à préparer la rentrée, afin d'organiser au mieux l'accueil quotidien de vos enfants qui s'effectuera sur un temps plus long dès le mois de septembre.

L'équipe d'animation et les enfants vous donnent rendez-vous en septembre prochain pour de nouvelles aventures. Bon été à tous…

Foyer Rural

Le mot du Président

Le foyer rural : son but est de susciter, promouvoir, exercer et développer :
- des activités de temps libre (récréatives, culturelles, physiques, de loisirs etc.),
- des animations au sein de notre commune.

Son conseil d'administration :
Notre association est administrée par un conseil d'administration comprenant aujourd'hui 15 membres. Chaque membre est élu pour 6 ans, le conseil est renouvelable par tiers tous les 2 ans. Chaque année, il élit, à scrutin secret, le bureau. Il se réunit au moins une fois par mois.

Les sections :
A ce jour, environ 320 adhérents cotisent dans 10 sections. Ces dernières proposent diverses activités : danse, gym, randonnée, jeu de cartes, tennis de table, tennis, remise en forme, nounous, jumelage, football. Chaque section est composée d'un bureau et propose diverses manifestations : brocante, loto, repas dansant, bourses, concours de belote, tournois de tennis de table, etc.

L'adhésion annuelle est de 23 € pour l'adulte et 13 € pour l'enfant (une partie étant reversée à l'association départementale des foyers ruraux). Cette cotisation vous permet de vous inscrire dans une ou plusieurs activités proposées.

Avec l'accord du conseil d'administration, à tout moment, vous pouvez créer une nouvelle section. Contactez-nous et rejoignez-nous : alaindestreguil@hotmail.fr Tel 06.89.29.15.41

Dans le cadre des jeux intervillages qui se dérouleront cette année sur la commune de Le Douhet le 24 août 2013, nous recherchons : hommes, femmes et enfants pour défendre les couleurs de notre commune.
Contact : Alain Destreguil (coordonnées ci-dessus)

Fête de l'été 06 juillet 2013 à partir de 18 heures 30

Venez tous rejoindre les élus et les bénévoles du foyer rural pour une soirée champêtre...

***Au programme* :**
Groupes musicaux et chorégraphies par les danseuses Mov'Dance
Bal jusqu'à... c'est vous qui prononcerez la clôture de la fête

Apéritif offert par la municipalité
Restauration rapide et buvette sur place
(possibilité d'apporter son pique nique)

Pour débuter l'été sous un air festif, rendez-vous place d'Oron la Ville pour partager un moment de convivialité en toute simplicité

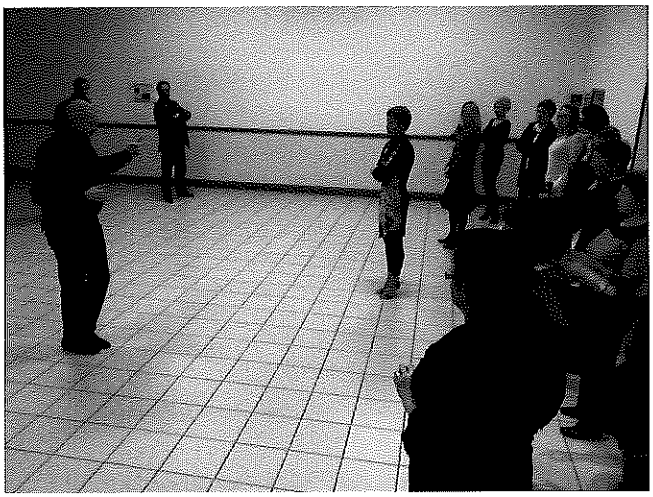
Foyer Rural

Tango Argentin, initiation

Le tango argentin (classé au patrimoine culturel de l'ONU) n'est pas seulement une danse, c'est aussi une musique dont la richesse est enfin reconnue par tous les grands musiciens, c'est aussi un ensemble de codes qui gèrent les relations cavalier et cavalière dans la Milonga* qui vont depuis la manière d'inviter, de s'habiller et de se comporter sur et hors de la piste.



Organisée par le foyer rural de Bussac S/ Charente, une animation « découverte du tango argentin » a eu lieu le 28 mars 2013 dans la soirée. Les professeurs, Véronique et Jean-Charles, tout juste rentrés de Buenos-Aires, ont fait découvrir cette danse sensuelle et toute en sensation, à une trentaine de personnes. Essentiellement orientée vers la découverte des premiers pas élémentaires, les participants ont pu « goûter » à la volupté du contact de couple si particulier de cette danse. Plus tard, Véronique et Jean-Charles ont effectué des démonstrations des différentes variantes du tango argentin : tango salon, Milonga* et valse argentine.
Contrairement aux idées reçues et ce que l'on voit dans les films, la beauté de cette danse tient dans la pureté et la maîtrise de l'exécution parfaite des pas simples, c'est cela qui fait l'admiration des vrais connaisseurs.



Les participants se sont particulièrement appliqués à respecter les conseils des professeurs et ont apprécié leur premier contact avec le tango…les discussions furent passionnées lors de la collation offerte par le foyer rural…et la soirée a fini plus tard que prévu…mais c'est cela aussi le tango : une relation conviviale où tout le monde partage la même passion !

Milonga : 1/ lieu où l'on danse, plus ou moins notre bal musette. 2/ style de tango plus rapide et plus festif que le tango salon.

SECTION MOV'DANCE

Le samedi 15 juin à 20h30 nous présenterons un spectacle gratuit à la salle municipale de Bussac sur Charente.
Durant la soirée Ilona une chanteuse interprétera des chansons dans les répertoires de Rhianna, Adèle....
Des coiffeuses spécialisées dans les coiffures artistiques vous présenteront un show de coiffure le tout agrémenté d'un défilé en costumes aux thèmes des danses présentées lors de la soirée.

Venez nombreux à cette soirée.

Les personnes intéressées pour assister aux cours de danse à partir de septembre 2013 peuvent se rapprocher de la mairie qui donnera les coordonnées de la personne à contacter

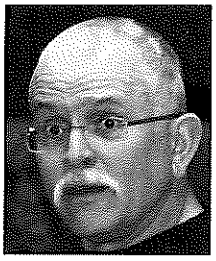
SECTION JUMELAGE ORON BUSSAC

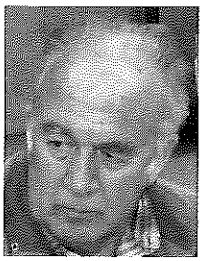
Chers amis bussacais,

Vos amis suisses d'Oron se sont retrouvés le vendredi 8 février 2013 à la cafétéria de la salle de gym pour leur première activité de l'année. Nous étions une bonne trentaine à partager une raclette arrosée d'un petit coup de blanc. Activité tranquille avant le grand boum de cet été !

Notre comité, élargi pour l'occasion, s'est déjà réuni 4 fois depuis septembre 2012 pour préparer le programme de **la semaine du jumelage** qui, je vous le rappelle, se déroulera **du dimanche 28 juillet au samedi 3 août** en Suisse. Nous nous réjouissons d'accueillir nos amis français pour une semaine de rencontres, de visites, de découvertes dans un climat d'amitié et de franches rigolades.
Au nom des membres du jumelage oronais, je vous transmets nos cordiales salutations

A bientôt, le comité dont voici quelques « figures » ci-dessous.





En préambule, une pensée pour Erika Kisling qui nous a quittés au mois de mars dernier.
Elle faisait partie de ceux qui ont marqué le jumelage et nous adressons encore à Jean-Philippe et ses enfants notre profond soutien.
Le jumelage continuera en pensant à ceux qui ont partagé ces moments de joie avec nous et leur souvenir sera notre ciment.

Le jumelage est entré dans sa 32ème année d'existence et comme chaque année il perpétue les animations qui lui permettent de trouver les fonds nécessaires à son fonctionnement.

Nous avons fait un loto le 3 février, qui a connu une bonne fréquentation, mais une erreur de comptage de quines nous a ramenés à la dure réalité : tout le monde n'est pas cool.
Cet incident a provoqué des réactions en chaîne dans plusieurs lotos dans d'autres sites et a causé des soucis à certaines personnes de Bussac.
Nous regrettons vivement cet incident et ses répercussions, et présentons nos sincères excuses aux dites personnes, en espérant que cela n'aura pas de conséquence pour les lotos des autres associations bussacaises.
- Dans un autre domaine, le vide grenier/brocante aura lieu comme d'habitude le premier dimanche de juin, c'est-à-dire le 2 juin 2013.
Les inscriptions se feront au 05.46.74.29.02, règlement à la réservation (2,5 € le mètre).
Nous vous y attendons nombreux, comme exposants ou comme visiteurs.

Faites vivre votre commune par votre présence aux animations proposées.

L'année 2013 sera une année de rencontre Oron/Bussac.
Les personnes adhérentes au comité de jumelage se rendront à Oron la ville du 28 juillet au 4 août, et pourront une nouvelle fois être présents à la fête nationale Suisse du 1er août.
Ambiance et amitié seront au rendez vous.
Pour tout renseignement téléphonez au 05.46.74.29.02 Madame Jocelyne.Lajoie.

SECTION des Assistantes Maternelles

Les assistantes maternelles de la section la rûche des Enfants « Ti Age » (Mmes Danche et Launay de Saint Vaize, Mmes Ronceray et Teiller de Fontcouverte, Mmes Antonin, Portes, Moisy et Chardan de Bussac) remercient les exposants et les visiteurs de la bourse à l'enfance qui a eu lieu le 17 mars dernier et leur donnent rendez vous le 17 novembre 2013 pour la prochaine.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.



Nous préparons notre voyage de fin d'année qui aura lieu au zoo de la Palmyre et le 6 juin nous recevrons nos collègues de l'île aux enfants de Matha.

De bonnes journées en perspective.



N'oubliez pas également :
- **Notre randonnée semi nocturne** en association avec les dirigeants du football
le samedi 1 juin à partir de 18h30
Nous vous attendons nombreux.
Inscriptions ou pour tout autre renseignement le 06.04.05.41.62
- **Notre repas moules frites avec soirée dansante le 29 juin**

SECTION JEUX DE SOCIETE



Vous pouvez pratiquer les jeux de cartes (tarot, belote, scrabble, dominos etc...) tous les jeudis de 14h00 à 18h00 à la salle des associations du foyer rural.
Un goûter vous est proposé à 16h00
La carte du foyer rural est obligatoire.

Le 19 janvier 2013 nous avons organisé un concours de belote qui fut un succès avec 80 participants.

Contact : JP MORIN 05 46 94 90 06, Danielle PAILLETTE 06 66 15 97 42

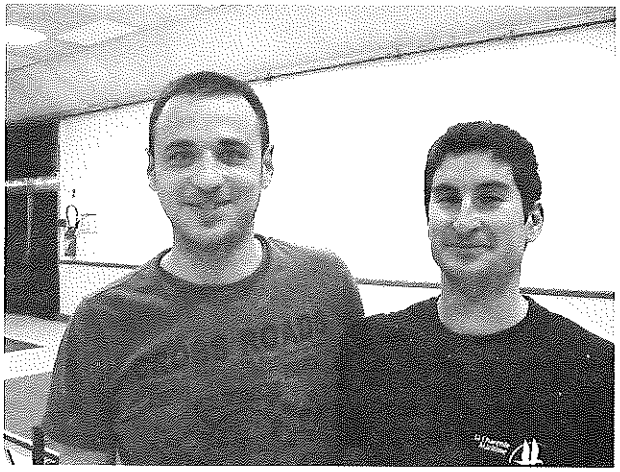
SECTION TENNIS DE TABLE



Le tournoi de l'Amitié fut un succès

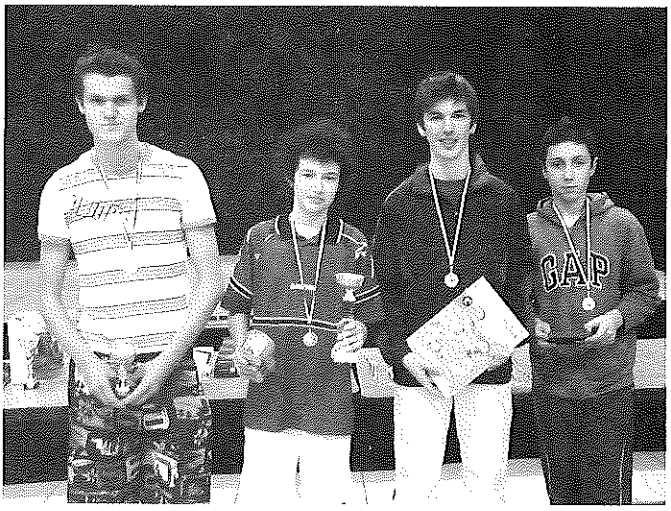
Le 16 Février dernier la section organisait son 2ème tournoi de l'Amitié.
Le président Gérard Pasturel et son staff ont mis les petits plats dans les grands.
Il a fallu attendre 16 ans pour revoir une telle dynamique de la section.
Cette année les invitations ont été élargies aux foyers ruraux voisins : Fontcouverte, Cozes, Corme-Ecluse.
24 joueurs et joueuses se sont rencontrés en plusieurs tableaux : féminine, moins de 16 ans et seniors.





Le Bussacais Jean-Philippe François a remporté le challenge offert par Mr Thierry Monget, patron du café bar de Bussac.
Chaque participant est reparti avec un lot et une médaille.





Le mot du président : Je remercie tous les participants et tous les Bussacais sans oublier les partenaires qui ont contribué à la réussite de ce tournoi (nous reconduirons la même manifestation sportive l'an prochain).

N'oubliez pas que la section est ouverte à tous, le lundi et le mercredi de 18h00 à 20h30 dans une ambiance très conviviale.

SECTION PETANQUE

Une nouvelle saison vient de commencer au sein de la section de pétanque de Bussac "La Boule Bussacaise "
Malgré un début d'année 2013 froid et maussade, les licenciés ont repris le chemin du boulodrome tous les mercredis après midi et tous les dimanches matin (à partir du mois de mai, le vendredi soir aussi)
Cette année, la section a enregistré une légère hausse de ses effectifs et compte actuellement 27 licenciés (en hausse de 17%)

Voici les différentes dates des concours 2013 :

Concours ouverts à tous en doublettes (licenciés ou non licenciés)

Vendredi 17 mai à 19h30
Vendredi 24 mai à 19h30
Vendredi 28 juin à 19h30
Vendredi 19 juillet à 19h30
Vendredi 09 août à 19h30
Vendredi 30 août à 19h30
Vendredi 20 septembre à 19h30

Concours officiels (réservés uniquement aux licenciés)

Samedi 04 Mai à 14h30 en doublettes F3B
Samedi 28 septembre à 14h30 en triplettes mixtes F4

Autres manifestations 2013

Samedi 7 septembre repas (salle des fêtes) *(sur inscription)*
Samedi 2 novembre LOTO à 20h (salle des fêtes de Bussac sur Charente)



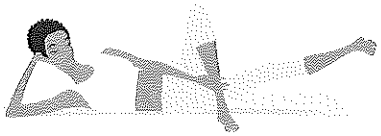
Samedi 20 Avril, les membres du bureau s'étaient donnés rendez-vous le matin pour nettoyer le terrain ainsi que le local.

Après avoir tous bien travaillé, tous se sont retrouvés autour d'un pique nique et bien sûr, la journée ne pouvait pas se terminer sans l'incontournable partie de pétanque.

Amis Bussacais, n'hésitez pas à venir exercer vos talents, vous serez tous les bienvenus à la Boule Bussacaise.



SECTION GYM et RANDONNEE PEDESTRE



Nous arrivons à peu près à la moitié de notre année et nous pouvons remercier tous les adhérents de cette belle section qui comporte plus de 150 personnes.
Les marches du lundi ont toujours autant de succès et les cours de gym des mardi et vendredi permettent à chacune de trouver des exercices pour se maintenir en forme.
Merci encore à tous de faire vivre cette section.
Nous avons voulu organiser en collaboration avec la section remise en forme, une bourse de printemps. Par manque de participants, nous avons dû annuler. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle manifestation.

Dates à retenir :

- **Le vendredi 14 juin** repas de la section à la salle des fêtes de Bussac. Les inscriptions se feront auprès de Janine Coste et de Anne Navarro à partir du 13 mai et jusqu'au 31 mai.
- **Le dimanche 30 juin** la section organise sa marche annuelle de fin d'année en collaboration avec les marcheurs des donneurs de sang de Saintes. Cette marche est ouverte à tous les adhérents du foyer rural. Pour tous renseignements se rapprocher de Claude Mongne.

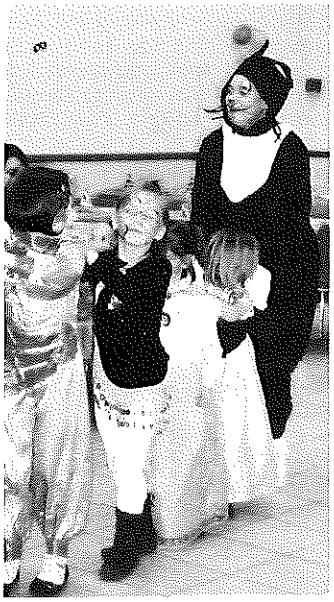
Nécrologie :

Les marcheurs ont perdu un des leurs en la personne de Philippe ROBERT.
A son épouse Edwige et à sa famille, nous présentons nos sincères condoléances au nom de toute la section

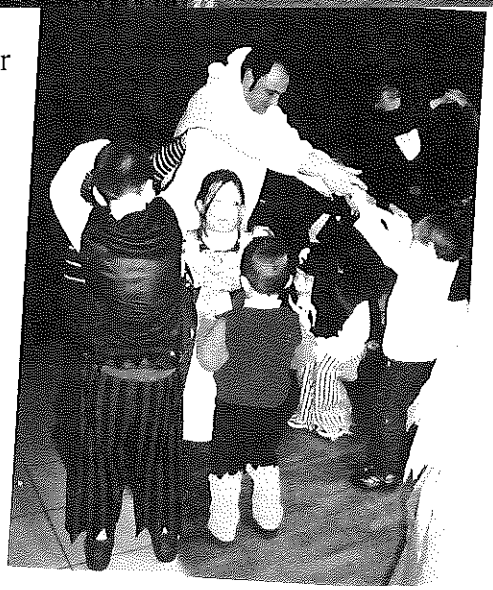
FIESTA LOCA



Durant le mois de janvier, nous avons organisé un mercredi récréatif déguisé pour les enfants âgés de 3 à 10 ans. Danse, maquillage, dessins étaient au programme. Un goûter leur a été servi.



Malgré un manque de communication, dont nous tiendrons compte pour une prochaine manifestation, les petits ont répondu présents et ont apporté joie et chaleur dans la salle.



Un grand merci aux mamans qui sont restées et ont apporté une forte contribution.

Revue de presse...

On ne s'ennuie pas à Bussac sur Charente !



Dès vendredi soir, le Président du Foyer Rural et toute son équipe ont reçu tous les adhérents et leur famille pour la Traditionnelle galette des Rois. MM. Destreguil et Barbot, représentant la municipalité ont remercié et souhaité la bienvenue à tous.

Des vœux de santé ont été envoyés pour ceux absents cette soirée-là. L'image que le président souhaite donner au foyer, c'est que toutes les sections peuvent se retrouver avec joie et bonne humeur ; une preuve encore ce soir où tous ceux présents ont pu partager un moment convivial autour du verre de l'amitié et de la galette des rois préparées par le pâtissier du village.

Dès le lendemain, la section « Jeux de carte[s] 1er concours réussite ! C ou peu qualifiés, sans expérience sont donn professionnelle. dant cet Associations, collectivités territoriales, hôpitaux et secteur médicol'issue d riales, social ...sont des employeurs potentiel. Le secteur marchand peut aussi en bénéficier à des conditions différentes.

A ce jour, 8 contrats sont signés sur Saintes et une cinquantaine devraient se réaliser. L'objectif pour le département en 2013 est de 806 contrats.

malhe...

bussacais rural vous do... dimanche 3 février pour le loto organisé p... tion jumelage.

FDM





Haute-Saintonge n° 14 / 2013

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Un « contrat d'avenir » signé par la commune

Il s'appelle Gaylord Gerbaud, a 19 ans et réside au bourg de Bussac. Détenteur d'un CAP de carrosserie, il n'a pu trouver un employeur. Il est embauché à compter du 1er avril par sa commune pour une durée maximum de 3 ans. Suivi par un tuteur, il mettra cette période à profit pour suivre une formation qualifiante en mécanique auto lui permettant de le rendre opérationnel à terme. Ce contrat bénéficie d'une aide de l'état à hauteur de 75 % de la rémunération brute mensuelle. Le contrat « emploi d'avenir » est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, pas



Gaylord Gerbaud signe son contrat « emploi d'avenir ». Les autres signataires sont Christophe Dourthe, maire de Bussac-sur-Charente et Mme Michelle Cazanove, sous-préfète de Saintes. Debouts : Jean-Luc Marchais et Josiane Briand, élus de la commune.

À BUSSAC-SUR-CHARENTE

Le grand échiquier

Échec et mat ! Surgères et Barbezieux ont raflé hier les titres régionaux scolaires

DOMINIQUE PARIES
dparies@sudouest.fr

Soudain, un silence religieux succède au vacarme ambiant. Transformée en grand échiquier, la salle des fêtes de Bussac-sur-Charente, près de Saintes, accueille les championnats scolaires d'échecs de la Ligue Poitou-Charentes.

Les jeunes stratèges ne rigolent plus. Concentration maximale, coups joués dans la seconde. Cela va vite. L'enjeu est de taille : une sélection pour la finale nationale récompensera les deux meilleures équipes, la championne des écoles et celle des collèges.

Le soleil printanier invite à taper dans un ballon sur le stade de football voisin. Pourtant, ils sont quarante écoliers et une vingtaine de collégiens à disputer un tout autre match à l'intérieur de cette salle.

Les 58 et 7 les jeunes représentent la grande majorité des licenciés FFE (Fédération française d'échecs) en Poitou-Charentes : « 500 sur un total de 800 », annonce Paul-Olivier Prieur, le président régional.

Utile aux apprentissages

À Barbezieux (Charente), un club d'échecs a vu le jour à l'intérieur du collège Jean-Moulin en 2012. Tout a commencé au sein de la Segpa (1) avec Olivier Gibert, un enseignant passionné d'échecs. Le cercle s'est élargi à d'autres élèves quand ce dernier a été ouvert par Armelle Roche, professeur de français, aimait, elle aussi, les échecs.

Depuis, 20 à 25 collégiens s'initient et participent, comme hier à Bussac, à des compétitions. Et ils en tirent un réel bénéfice si l'on en croit Olivier Gibert : « Pour moi, il s'agit d'abord d'une philosophie de vie. Les échecs requièrent de l'attention, de la concentration même, de la logique aussi. Il faut également respecter des règles. Tout cela s'avère très utile dans d'autres apprentissages. »

Qui plus est, les deux enseignants de Barbezieux se disent très heureux d'exhiber, grâce aux échecs, des passerelles entre les élèves de la Segpa et ceux d'autres classes.

Coach de l'équipe charentaise qui ne s'est pas déplacée à Bussac pour y faire de la figuration, Olivier Gibert va plus loin : « Les échecs, c'est carrément la guerre. Mais une guerre limitée dans le temps et au champ d'action que représente l'échiquier. La partie permet de se défouler. Après, on fait la paix avec son adversaire. Moi, j'adore ! »



Match sans concession entre Théodore Ragot de Surgères (à gauche) et Hugo Neu-Feuillère de Barbezieux.

« Les échecs, c'est la guerre. Une guerre limitée dans le temps et au champ d'action que représente l'échiquier »

Surgères est venu en force

À Surgères, le club d'échecs a pris de l'extension, grâce aux scolaires et aux initiations menées à l'intérieur du collège Hélène-de-Tomède que par Sweten Ijutovac.

« Sur les 130 licenciés, une centaine sont des enfants et des jeunes, soutient cet homme originaire de l'ex-Yougoslavie, dès un jeune âge, un vrai fondu d'échecs remarqué en Annis.

Surgères a débarqué à Bussac avec une forte délégation. Des collégiens mais aussi des écoliers de Jules-Ferry, Jeanne-d'Arc et de Vivié, un village voisin. Le travail de Sweten Ijutovac s'est avéré payant. Au terme d'un dépassage aussi suspense haletant - un « blitz », disent les experts - l'équipe de l'école Jules-Ferry s'est imposée devant Niort.

Conduite par Théodore Ragot, 11 ans, qui joue aux échecs « depuis le cours préparatoire », l'équipe du collège de Surgères a dû, elle, laisser la victoire aux Charentais de Barbezieux, menés par Hugo Neu-Feuillère, 14 ans.

Une sacrée surprise, les jeunes Niortais étant depuis des années habitués à la première marche du podium.

(1) Segpa : Section d'enseignement général et professionnel adapté.

Revue de presse...



Peu de monde mais une joyeuse ambiance. PHOTO DR

Samedi dernier, les Cagouillards ont animé le traditionnel bal folk dans la salle des fêtes de Bussac-sur-Charente. Ce groupe de jeunes musiciens est issu du groupe folklorique Aunis et Saintonge bien connu dans la région et au-delà.

Les gens présents s'en sont donné à cœur joie avec la diversité des danses. La bonne humeur et le professionnalisme des jeunes musiciens leur ont permis de danser tard dans la nuit. Le foyer rural, organisateur de cette manifestation, a remercié les personnes présentes, ainsi que les bénévoles, dont Marie qui a confectionné d'excellents gâteaux.

Cependant, très peu de villageois ont pris part à cette soirée.

Sud-Ouest 16 Mars 2013

BUSSAC-SUR-CHARENTE

s bussacais apprécient classique Bordeaux - Saintes



A l'occasion de la 75e édition du Bordeaux-Saintes, le fi- èle public bussacais s'était don- é rendez-vous tout le long de la raversée du village.

Des Motillons à la Grande Porte, plusieurs groupes de supporters ont applaudi les coureurs de cette classique printanière.

Au passage des Guilloteaux, les Pom-Pom Girls ont été remerclées par le speaker de la course.

Un passage groupé, au début de la course et suivi de plusieurs petits groupes qui, déjà, avaient pris du retard.

Le rendez-vous est déjà pris pour 2014.

Haute-Saintonge n°11 du Vendredi 15 Mars 2013

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Une affluence moyenne pour la bourse à l'enfance

La traditionnelle bourse à l'enfance, organisée par la section des assistantes maternelles de Bussac-sur-Charente, a connu, dimanche, une fréquentation moyenne. La présidente Fatima Chardan et toute son équipe ont montré une belle dynamique dans l'organisation. Les habituels exposants sont arrivés de bonne heure pour s'installer.

De nombreux visiteurs ont préféré venir en matinée pour bénéficier des bonnes affaires ; il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts.



L'après-midi était plus calme.

PHOTO DR

Crêpes et quiches

Le midi, les nounous avaient confectionné des quiches, des pizzas et, surtout, Lydie, la reine des crêpes, n'a pas chômé. L'après-midi fut très calme et les ex plus tôt que pr monde a passé pathique jour

Sud-Ouest dim 17 Mars 2013

Les absents ont toujours tort

Haute-Saintonge n°11 du Vendredi 15 M 20

Samedi 9 mars, les « Cagouillards » animaient le traditionnel bal Folk à la salle des fêtes du village. Ce groupe de jeunes musiciens est issu du groupe folklorique Aunis-Saintonge, réputé et reconnu tant dans la région que sur toute la France.

Le foyer rural, organisateur de cette manifestation remercie tous les participants et ne peut que regretter la faible participation des Bussacais. Les gens présents s'en sont donnés à cœur joie !

Dimanche 17 mars, à la salle des fêtes, de 8 h 30 à 18 heures

Les Nounous de la section Enfanti'age, organisent la bourse à l'enfance. Venez nombreux en famille !

Les Cagouillards ont une fort bonne réputation !



INFIRMIERE

Marilyne VIEUILLE
44 Chemin des Chagnauds
05 46 93 07 74

L'AS DU CARREAU
Artisan Carreleur

Neuf et rénovation carrelage sol et murs. Faïence, mosaïque, petite maçonnerie
05 46 92 32 44 ou 06 14 15 62 34

MACONNERIE - RENOVATION

Yvon PEROCHAIN
16 Chem de la Mare de l'Abbaye
05 46 93 13 10 ou 06 68 29 77 14

MENAUD Christian

Toutes transactions immobilières
05 46 97 75 24 ou 05 46 93 55 25 ou 06 75 75 72 56

MEUBLES ANCIENS

M. COUTIN Laurent
Achat et Vente Meubles anciens (Buffets, bonnetières...)
11 Chemin des Chagnauds
06 72 96 23 67

M.S.M
MOREAU SERVICES MULTIPLES

Entretien Int/Ext, petite maçonnerie, carrelage, peinture, placo, nettoyage toitures, façades, jardins...
05 46 97 88 15 ou 06 63 45 50 74

M.O JARDIN

Tontes tailles, plantations, débroussaillages, désherbages
06 72 94 49 94

MULTI - SERVICES

François TEXIER
Aménagement, rénovation, réparation
06 99 43 57 16

PONEY CLUB
"Le Fer à Cheval"

Cours, stages, promenades
8 chemin des Motillons
05 46 93 44 37 ou 06 09 39 58 65

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
COUVERTURE - ZINGUERIE

Frédéric GELICUS
ARTISAN-DEPANNEUR
Les Mailleaux
05 46 74 50 65

REPARATION ENTRETIEN
MOTO-QUAD-SCOOTER
MATERIEL ESPACES VERTS

TC MOTORS
75 B Chemin de Charmeneuil
06.86.67.78.14

SCIERIE BRUNETEAU

Vente de bois de charpente
Sciage à l'heure
150 Route de Beauchail
06 63 27 99 22 ou 05 46 93 43 98

TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT -
DEMOLITION BROYAGE DE VEGETAUX

L.T.C.M
Traitement de tous travaux
Aménagement de terrain
84 Chemin de la Rétorie
06 23 26 02 15

THERAPIES BREVES ET COACHING
Développement personnel et gestion du stress

Marie Claire BRILAC HAZART
Consultations individuelles, couples, adolescents
Groupes pour ateliers et formations
09 06 03 03 61 14 - 05 46 74 52 96

VIVAL
Alimentation Tabac Presse...

Sophie et Frédo COURBARON
Ouvert 7h30/14h00 et 15h30/19h30
sauf mercredi
Dimanche et jours fériés 8h/12h30
05 46 92 56 16

Cours de natation et d'aquaphobie

Christian NICAUD
6 chemins des Quartiers
06 83 34 54 03

Emplacement de publicité gratuit
Réservé aux artisans et commerçants bussacais

Contacter la Mairie pour le réserver

Emplacement de publicité gratuit
Réservé aux artisans et commerçants bussacais

Contacter la Mairie pour le réserver


Ecole Gustave Courbet













